



Contribution de Christian DAVIAS

christian.davias@orange.fr

Notre Dame des Landes : plus tard c'est maintenant !

Je me suis déjà exprimé sur ce sujet, dans une brève contribution, car entre autres arguments, je ne trouve pas opportun de priver le sud Loire d'un équipement structurant et de ses activités connexes.

Que l'on soit pour ou contre le transfert, la gestion politique de ce projet pose questions. Le débat public a eu lieu, l'utilité publique a été déclarée et les recours sont épuisés. La puissance publique est donc en mesure d'exercer ses droits en toute légitimité.

Le pouvoir a eu la faiblesse de laisser s'installer sur le site, une zone de non droit, occupée par des marginaux encouragés par le milieu agricole du secteur, qui tout en revendiquant une opposition pacifique, soutiennent les actions subversives des squatteurs.

Devant le développement d'une situation conflictuelle à haut risque, le Maire de Nantes, piégé par ses nouvelles fonctions, trouve le moyen de temporiser en mettant en place une commission dite de dialogue. En guise de dialogue, cette commission si elle ne remet pas en cause l'utilité du projet, (ce qui n'était pas dans ses attributions) préconise de reprendre les études sur des points importants dont l'emprise du projet.

Les pour et les contres se disent satisfaits de ce rapport, car chacun fait en sorte d'y trouver de quoi alimenter ses certitudes.

Quelle est la légitimité d'une commission de dialogue face à l'utilité publique et au rejet des recours ? Plus grave, si j'en crois la presse locale, la commission « Chéreau » réfute la saturation des pistes de l'actuel aéroport, remet en cause l'exposition aux bruits et relance l'idée d'une nouvelle piste transversale.

On nous dit à présent, il faut relancer le dialogue sur le plan local.

Dialoguer avec qui ? Les anarchistes établis sur la zone qui ne sont pas des locaux et ont refusé de se présenter à la commission ? Les agriculteurs concernés ? Tout a déjà été dit. Les écologistes ? Leurs représentants politiques se sont exprimé tout en n'allant pas au bout de leur opposition à ce projet.

Dialoguer pourquoi ? Gagner du temps pour slalomer entre les échéances électorales ? Laisser se développer la zone de non droit pour rendre toute intervention impossible sans atteinte aux personnes ? Car si l'hiver a rendu difficile les conditions de vie dans la gadoue du bocage, les beaux jours ne manqueront pas d'engendrer un regain d'activisme qui dégradera encore plus la situation.

La démocratie est-elle gagnante lorsque l'action publique règlementairement légitimée cède devant une poignée de mercenaires ?

Alors, il va falloir du courage dans la décision. Ou le contenu et l'instruction du dossier d'utilité publique est irréprochable et dans ce cas l'heure n'est plus à la négociation, ou bien le doute sur le bien fondé de cette entreprise s'est insinué au plus haut niveau des décideurs, et il faut rapidement tout arrêter avant que trop d'argent soit engagé dans ce projet.